Bordeaux, le mercredi 2 février 2022

DÉCLARATION DU SNETAA-FO
À LA CAPA RECOURS
RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE
2020-2021 DES PLP

Monsieur Le DRRH,
Madame La Directrice du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Pour commencer, nous tenons à rendre hommage à notre collègue François Foulhoux, PLP Maths-Sciences au LP Cousteau à Saint-André de Cubzac… Il nous a quittés le 25 décembre dernier, emporté par la Covid. François était très apprécié par tous ses collègues de Saint-André-De-Cubzac et au delà. Les personnels du lycée Cousteau lui rendront un dernier hommage le 9 février prochain…

Situation sanitaire

Depuis la rentrée de janvier, la situation dans nos établissements n'a pas cessé de se dégrader et elle est aujourd'hui catastrophique. En effet, de nombreux élèves et personnels, bien plus nombreux que ce que nous disent les chiffres dits « officiels » publiés par l'autorité académique, sont absents et il est très compliqué, voire impossible pour certains collègues, d'assurer une réelle continuité pédagogique. Le Ministre de l'Education nationale continue d'affirmer que l'essentiel est que les établissements scolaires restent ouverts, mais concrètement, avec sa gestion idéologique et calamiteuse de la crise sanitaire, ils ne le sont plus vraiment !

Le SNETAA-FO réclame de réelles protections pour les personnels et les élèves, et l'arrêt des protocoles inapplicables.

✉ 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE / ☎ 05 56 84 90 80
Courriel : contact@snetaa-bordeaux.fr - Site Internet : http://www.snetaa-bordeaux.fr

Moyens d'enseignement Voie Pro

Le 13 janvier dernier, les personnels ont exprimé avec force leur colère et ont réclamé notamment des moyens supplémentaires afin de pouvoir remplir correctement leur mission. Malheureusement, les moyens d'enseignement annoncés par Madame La Rectrice pour la rentrée 2022 dans le second degré à Bordeaux sont très insuffisants.

En effet, nous pourrions éventuellement nous réjouir des 70 moyens d'enseignement supplémentaires annoncés, même si de toute manière cela reste insuffisant au regard des besoins de l'académie, mais dans le même temps, il est annoncé que 19 emplois d'enseignants seront rendus… Et si on tient compte de la réforme de la formation initiale des enseignants qui oblige nos collègues stagiaires issus des master MEEF à effectuer leur stage à temps complet à compter de la rentrée 2022, alors on comprend bien que les moyens supplémentaires annoncés seront absorbés par les stagiaires et ne permettront absolument pas, ni de réduire le volume d'HSA, ni d'empêcher la suppression de postes. Les premiers retours que nous font les collègues sur les DGH vont d'ailleurs dans ce sens. Et rappelons que les 5 collèges qui vont voir le jour à cette rentrée 2022 en Gironde, collèges sans SEGPA malheureusement, vont également nécessiter l'apport de nombreux moyens…

Monsieur Le DRRH où sont les moyens supplémentaires qui pourraient permettre aux personnels et aux élèves de l'académie de surmonter la crise et de réparer les dégâts causés notamment par la politique d'austérité qui dure depuis des années ?

Et nous savons déjà que les premières victimes de ce manque de moyens seront certainement encore et toujours nos élèves les plus fragiles.

D'ailleurs, une vingtaine de collègues représentant une douzaine de SEGPA de Gironde, réunis ce vendredi 28 janvier à l'initiative du SNETAA-FO, ont constaté la volonté de l'autorité académique de mettre en place le « Parcours Avenir » au détriment des heures de découverte professionnelle. Concrètement, les dotations horaires des SEGPA, en baisse pour la rentrée 2022, ne permettront plus le dédoublement de toutes les heures d'atelier. Ainsi, ce seront 33% de ces heures qui devraient être remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Pourtant, nous savons tous que cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à

envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un nouveau coup porté aux plus fragiles. C'est absolument inadmissible !

Mais cela aura aussi des conséquences sur nos collègues PLP. En effet, avec ces réductions d'horaires d'atelier, les autorités académiques précarisent la situation de nos collègues qui, compte-tenu de leurs obligations règlementaires de service hebdomadaire, seront alors contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle de leur recrutement, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloignés de leur établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements et indirectement celle d'étude des élèves les plus fragiles.

Une fois de plus, nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence.

Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA, notamment celles de Gironde, afin que nos collègues puissent assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Passons au sujet du jour. Nous allons statuer sur des recours qui concernent les entretiens de carrière qui se sont déroulés en 2020-2021. Nous attendons, Monsieur Le DRRH, que vous nous exposiez les statistiques, mais nous constatons encore une fois que très peu de collègues ont saisi la CAPA (8 en 2022, 7 en 2021 et 9 en 2020), alors qu'ils sont très nombreux à nous avoir exprimé leur ras le bol après avoir reçu leur évaluation finale… 7 collègues ont un avis très satisfaisant et ils savent que s'ils n'obtiennent pas un avis excellent, alors ils seront traités comme 70% des collègues, c'est-à-dire qu'ils n'auront pas de promotion. Nous regrettons qu'ils ne soient pas plus nombreux à contester, tout en comprenant que nos collègues ont bien intégré que, depuis le PPCR, il n'y avait plus vraiment de carrière, qu'il était donc inutile de perdre du temps et de l'énergie à contester une évaluation terminale qui ne correspond finalement à rien. Toutefois, contester permettrait d'appuyer les propos de leurs représentants. Et nous constaterons une nouvelle fois lors de l'étude des dossiers individuels l'absurdité de ces évaluations !

Oui Monsieur Le DRRH, nous l'exprimons à chaque occasion, parce que les faits sont graves, la démotivation s'installe durablement chez nos collègues… Beaucoup ne se sentent plus respectés, ni par leurs élèves, ni par leur hiérarchie… Les salaires sont très insuffisants, la perte de pouvoir d'achat se situe désormais à plus de 22% depuis 2000… Beaucoup ne trouvent plus de sens à leur engagement… Beaucoup cherchent une porte de sortie… Beaucoup réfléchissent à la rupture conventionnelle.

Monsieur Le DRRH, il est temps pour notre Ministre de cesser de nier la réalité, de cesser d'affirmer qu'il a revalorisé les personnels enseignants et d'éducation. Verser des indemnités aux collègues ayant les plus bas salaires, c'est bien, mais ce n'est pas une vraie revalorisation !

Le SNETAA-FO demande une augmentation pour tous de 22% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Delphine Paillé, Lætitia Calbet, Florence Texier
Emmanuel Barbier, Marc Tuter, Frédéric Alser,
Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques du SNETAA-FO